

*Association



PROCÈS-VERBAL de l' ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE de l'association « LUNEVILLE CHÂTEAU DES LUMIERES »

Samedi 1^{er} juillet 2023 – 10h50

CHAPELLE du Château de LUNEVILLE

Personnalités, partenaires présents ou représentés (ordre alphabétique)

BAZIN Thibault	Député, Conseil Départemental 54 représenté par Geoffrey MERESSE-VOLEAUX
BOURGUIGNON Guy	Correspondant Est Républicain
DIDIER Valérie	Conseillère municipale de Lunéville, membre de droit du CA
DUVAL Sylvie	Vice-présidente du C. Départemental, déléguée à la culture et à l'enseignement supérieur Membre de droit du conseil d'administration de l'ALCL
GUYON Catherine	Présidente de l'association Les Amis du Château et de son musée
KHIROUNI Chaynesse	Présidente du Conseil Départemental 54, représentée par Sylvie DUVAL
LEROY Franck	Président du Conseil Régional Grand Est, représenté par Bruno MINUTIELLO
L'HÔTE Bernard	Président de l'association Le Rucher du Château de Lunéville
LOUELHI-PURINO Myriam	Directrice-adjointe de l'Éducation & affaires culturelles CD54, en charge du Château
MINUTIELLO Bruno	Conseiller Régional, Président de la CCTLB, maire de Bénaménil
SADON Guillaume	Responsable du site du château

Conseil d'Administration de l'Association Lunéville Château des Lumières (ALCL)

CLOSSE Marie-Danièle	Présidente
GUYON Catherine	Vice-Présidente
De RAUCOURT Marie-France	Secrétaire
AMBROSI Catherine	Secrétaire-Adjointe a donné pouvoir
TORCHET Philippe	Trésorier
RICHETON Renée	Trésorière adjointe
STOSZEK Jean-Marie	Administrateur de l'ALCL, délégué RGPD, a donné pouvoir
DUBOIS Marc	Administrateur
JACOB Jean-Pierre	Administrateur
LEVIEUGE Guy	Administrateur de l'ALCL, a donné pouvoir
POPARD Dominique	Administratrice de l'ALCL, a donné pouvoir
RICHARD Claude	Administrateur
THOMAS Ludovic	Administrateur
VANTILLARD Huguette	Administratrice

Personnalités absentes excusées (ordre alphabétique)

BERTOZZI-BIEVELOT Barbara	Conseillère municipale de Lunéville
JACQUOT Camille	Architecte du patrimoine du site du château
KLEIN Mathieu	Maire de NANCY
LASSUS Anne	Conseillère Départementale Lunéville 2
LANDRIN Michel	Administrateur de l'ALCL
LEFEVRE Jérôme	Maire de Commercy
MOUGENOT M-Paule	Administratrice de l'ALCL
POTIER Dominique	Député de Toul
VALOIS Thibault	Conseiller municipal de Lunéville

ADHERENTS à l'association Lunéville Château des Lumières	AG 2023	Pour mémoire				
		AG 2022	AG 2021	AG 2020	AG 2019	AG 2018
Nombre d'adhérents à jour de cotisation	276	295	296	238	273	247
Nombre d'adhérents présents	46	43	39	39	47	27
Nombre d'adhérents ayant adressé leur pouvoir de vote	94	88	65	99	108	49
Nombre de votants	140	131	104	138	155	76
Quorum : ¼ des adhérents présents ou représentés	69	74	74	60	69	62

Le quorum étant atteint avec 140 adhérents à jour de cotisation, présents (46) et représentés (94 pouvoirs), la Présidente Marie-Danièle CLOSSE déclare valablement ouverte à 10h50 l'Assemblée Générale Ordinaire (AGE) de l'Association Lunéville Château des Lumières (ALCL), convoquée par courrier postal daté du 16 mai 2023.

Ordre du jour de l'Assemblée Générale Ordinaire (AG) du 1^{er} juillet 2023

- I. Approbation du PV de l'AG du 30 avril 2022
- I. Rapport moral et d'activités 2022 - Approbation
- II. Rapport financier et examen des comptes 2022 – Approbation
- III. Budget prévisionnel 2023
- IV. Cotisations 2023– Approbation
- V. Elections de 5 candidats au CA
- VI. Point sur les projets du Château et utilisation des dons
- VII. Questions diverses

I – APPROBATION du PV DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE du 30 avril 2022

Après avoir rappelé l'ordre du jour, la Présidente soumet **PV de l'AG du 30 avril 2022** à l'approbation de l'assemblée.

Le PV n'appelant aucune remarque, la Présidente procède au vote à main levée en invitant les votants à utiliser les cartons rouges (contre) et verts (pour) et la main levée pour l'abstention.

Décision N° 1 de l'Assemblée Générale Ordinaire de l'ALCL du 1^{er} juillet 2023

VOTE : POUR : 140 ABSTENTION : 0 CONTRE : 0

A l'unanimité, le PV de l'Assemblée Générale ordinaire du 30 avril 2022 est approuvé.

II - RAPPORTS MORAL et d'ACTIVITÉS DE L'ANNEE 2022

- **RAPPORT MORAL** présenté par la Présidente Marie-Danièle CLOSSE

« 2003-2023 : 20 ans déjà qu'un terrible incendie a détruit la partie la plus chargée d'histoire du Château de Lunéville.

20 ans de travaux colossaux que le Conseil Départemental de Meurthe et Moselle a entrepris pour redonner vie et splendeur à ce joyau patrimonial communément appelé « Le petit Versailles Lorrain».

20 ans depuis la création de notre association **Lunéville Château des Lumières** le 6 février 2003 pour collecter les dons qui affluaient vers le Conseil Général, propriétaire depuis à peine 3 ans de la moitié du château.

20 ans c'est peu au regard du temps nécessaire à la reconstruction de ce qui a été détruit en quelques heures, c'est si peu au regard de l'histoire de l'humanité. Mais,

20 ans c'est beaucoup au regard d'une vie humaine.

Nous sommes surpris en effet de constater

- En évoquant le nom de personnalités qui ont marqué l'évènement telles que OTTO de Habsbourg-Lorraine **Archiduc d'Autriche, prince royal de Hongrie et de Bohême,**

- En déclinant le nom des 10 fondateurs en leur qualité, le 26 février 2003, de l'association **Lunéville Château des Lumières** :

- **Michel DINET**, Président du Conseil Général de Meurthe et Moselle
- **Michel CLOSSE**, Maire de Lunéville,
- **Gérard DECQ**, délégué régional de France 3
- **François DOSE**, Maire de Commercy
- **Marie-José GUERINI**, directrice de France Bleu sud Lorraine
- **Bernard JACQUOT**, Président de l'association « Les Amis du Château et de son musée »
- **Gérard LIGNAC**, Président de l'Est Républicain
- **Gérard LONGUET**, Président du Conseil Régional de Lorraine,
- **Claude PUHL**, PDG du Républicain Lorrain,
- **André ROSSINOT**, Maire de Nancy,

Nous sommes surpris de constater que beaucoup déjà sont disparus.

20 ans Une étape symbolique pour rendre un hommage vibrant à ces fondateurs et à tous les acteurs de la reconstruction du château. En particulier à Michel DINET, pour qui le premier moteur du sauvetage d'un édifice patrimonial était volonté et synergie.

20 ans que, sous la houlette de ses Présidents Michel CLOSSE auquel nous rendons un hommage ému et chargé de gratitude, puis Marc DUBOIS de 2017 à 2019, 20 ans que notre association n'a jamais faibli à collecter les dons au bénéfice de la reconstruction du château et de la reconstitution des collections de son musée.

Marc, nous te souhaitons de recouvrer une bonne santé qui te permette de pouvoir à nouveau t'activer au sein de l'association. Nous te remercions pour les orientations que tu as su faire prendre à l'association.

Sans déroger au soutien à la restauration, tu as su tourner le regard des donateurs vers le Parc des Bosquets,

- D'abord avec la participation à la numérisation de la statuare d'Arion qui ornait le Grand Bassin du temps de Léopold et de Stanislas et qui, à la mort de celui-ci a été vendue au Château de Schwetzingen ;
- Puis avec l'idée de participer au reboisement du parc des Bosquets classé monument historique.

MERCI Marc et reviens-nous vite en forme.

Un immense MERCI aux milliers de donateurs, adhérents, administrateurs, bénévoles qui depuis 20 ans font confiance à notre association pour contribuer à la renaissance du château.

Leur grande générosité se concrétise aujourd'hui par la restauration en cours de l'Escalier d'Honneur Nord qui assurera la jonction entre la partie du Château détruite en 2003 et l'aile qui accueille l'administration et de nombreuses expositions ; restauration à laquelle 764 000 euros de dons collectés par l'association « Lunéville Château des Lumières », une énorme somme, ont été dédiés.

Dans quelques minutes vous serez présentées des photos de l'évolution des travaux, et cet après-midi les personnes qui se sont inscrites à la visite du chantier à partir de 15h pourront passer sous cet immense échafaudage de 35 m de hauteur pour avoir la primeur de découvrir, de leurs propres yeux, les premières restaurations auxquelles des milliers de donateurs ont participé.

Certes, 20 ans après la catastrophe, la générosité enthousiaste des premières années s'est étiolée, le nombre des adhérents et donateurs n'est plus à 4 chiffres, la collecte des dons, toujours honorable, est plus modeste.

Soucieuse de conjuguer la conservation de notre héritage patrimonial et culturel dans le respect du passé et la préservation d'un environnement naturel pour un avenir heureux, notre association évolue.

Elle oriente désormais la collecte des dons d'une part vers la restauration de la salle des Trophées si chère aux Lunévillois mais qui demandera des années d'études et de travaux ; d'autre part vers le parrainage d'arbres dans le parc des Bosquets. Qu'il soit Tilleul Cordata, Erable Plane ou Sycomore, il faut de nombreux donateurs ou de généreux grands mécènes pour atteindre les 1000 euros que coûte sa plantation dans les Bosquets.

Merci à la Société d'Horticulture qui depuis 2022 accueille chaleureusement notre modeste stand à sa « Fête des Plantes » annuelle.

Nous savons tous que l'entretien du patrimoine coûte cher, est exigeant.

Nous savons aussi que la préservation du patrimoine n'est pas un obstacle à l'avenir, tant il stimule des innovations technologiques destinées à sa restauration et à sa valorisation, tant il a de retombées économiques, sociales et culturelles, tant il fédère les énergies et les individus.

Tous ensemble, poursuivons cet élan de confiance et de générosité. »

Merci de votre attention. »

• **RAPPORT D'ACTIVITES de l'année 2022** présenté par la Secrétaire Marie-France de RAUCOURT

« Conformément à ses missions, l'association a poursuivi son travail **d'administration, de communication, et d'élaboration de nouveaux projets.**

Le Conseil d'administration s'est réuni trois fois le 16 mars, le 18 octobre et enfin le 19 novembre, en urgence suite à la démission de notre cher Marc DUBOIS pour raison de santé.

L'AG s'est déroulée ici-même le 30 avril 2022.

A noter qu'en après-midi de l'AG de l'an dernier, nous avons pu bénéficier d'un amusant spectacle théâtral donné sur la terrasse du château par une troupe illustrant un mariage avec talent, humour et fantaisie

Les **appels à dons** ont été envoyés à plusieurs reprises :

- En janvier avec les vœux, et avec les reçus fiscaux, cumulant pour chacun les dons effectués au cours de l'année. A savoir qu'une nouvelle législation nous demande de déclarer au service des impôts la somme de dons reçus ainsi que le nombre de donateurs.
- Un deuxième appel a été joint à la convocation à l'assemblée générale.
- Un troisième avec l'envoi en juin de la Lettre des Co-Reconstructeurs n°14
- Autre envoi postal : celui de la carte d'adhérent et du message expliquant les avantages que le Conseil départemental octroie sur présentation de cette carte.

Le nouveau projet- phare de l'année 2022 a été celui du parrainage des arbres du parc historique des Bosquets.

Depuis 2021, le Conseil départemental souhaite restituer progressivement les grands alignements d'arbres du parc afin de réaffirmer la conception du XVIIIème siècle. Il a été proposé de nous y associer et il nous a paru intéressant d'offrir un nouveau support d'investissement aux donateurs sensibles au développement de l'environnement.

Parrainer un arbre, c'est laisser son empreinte dans un patrimoine naturel. Cela peut-être par ailleurs une occasion de célébrer une naissance, un évènement marquant, la mémoire d'une personne chère. Et beaucoup ont été touchés par cette façon d'exprimer une affection, de s'inscrire dans une évolution.

Avec l'aide des services du Château, nous avons donc produit un petit document expliquant la pertinence de cette opération ainsi qu'un bulletin d'adhésion à ces plantations.

Un nouvel envoi postal s'en est donc suivi...

Merci aux petites mains qui nous rejoignent pour chaque mise sous pli.

La poste doit aussi nous bénir. Car, si nous sommes maintenant reliés à internet et essayons de traiter certains courriers par mail, beaucoup de nos donateurs n'en sont pas friands et apprécient toujours le passage du facteur.

En lien avec le parrainage des arbres, nous avons tenu un stand d'information dans le cadre de la **Fête des plantes** des 23 et 24 mai, chaleureusement accueillis par la société d'horticulture, nous donnant une place centrale sous le stand gracieusement mis à notre disposition. Un partenariat qui nous va droit au cœur.

Les **rendez-vous aux jardins** des 3 et 4 juin, organisés par le département, ont également été occasions d'échanges et de contacts fructueux avec le public de ces manifestations.

Stand tenu dans le même esprit pour **La nuit des musées** du 14 mai et les **journées du patrimoine** des 17 et 18 septembre.

Conséquence heureuse de ces communications écrites et orales au sujet des arbres : **plantation le 24 novembre des 10 arbres** que nous souhaitions pouvoir financer, en présence de Madame la sous-préfète, de madame la présidente et de plusieurs élus du département, de notre Conseil d'administration et de donateurs du Lunévillois.

Le succès a dépassé nos espérances puisque des dons pour deux arbres supplémentaires nous sont parvenus en décembre 2022, et que cette opération se poursuit. A ce jour plus de 130 certificats de parrainage ont été envoyés. Des essais d'associer une buvette lors de la Nuit des musées et des rendez-vous aux jardins ont demandé une gestion d'intendance sympathique mais peu rentable financièrement et nous n'avons pas renouvelé cette offre lors des manifestations de cette année.

En conclusion, une année 2022 riche d'activités et de rencontres. Riche aussi financièrement, notre trésorier vous en parlera, puisque le parrainage d'arbre a mobilisé des dons importants sans trop pénaliser les sommes consacrées à la restauration du bâtiment et à la reconstitution des collections du Musée. »

En l'absence de questions ou interventions, la Présidente remercie les intervenants et soumet les rapports moral et d'activités à l'approbation de l'Assemblée.

Décision N° 2 de l'Assemblée Générale Ordinaire de l'ALCL du 1^{er} juillet 2023

VOTE : POUR : 140 ABSTENTION : 0 CONTRE : 0

A l'unanimité des adhérents présents et représentés, le rapport moral et le rapport d'activités de l'année 2022 sont approuvés par l'Assemblée Générale Ordinaire réunie le 1^{er} juillet 2023.

III - RAPPORT FINANCIER DE L'EXERCICE 2022

Le rapport financier 2022 pour l'exercice du 01/01/2022 au 31/12/ 2022 a été établi et est présenté par Philippe TORCHET, trésorier de l'association.

« A - En préambule :

Les faits marquants de 2022 :

- Changement de présidence,
- Lancement du parrainage des arbres du parc avec succès,
- Participation à la numérisation des statues qui, du temps de Stanislas, ornaient le grand bassin du parc.
- Moins de dons pour la restauration du château mais plus de recettes au final avec les dons du parrainage des arbres des Bosquets.

Il me semble toujours indispensable de saluer et de remercier

- **Le Conseil Départemental**, pour les facilités qu'il octroie à l'association Lunéville Château des Lumières : hébergement, prise en charge de certains frais de fonctionnement, chauffage, électricité, Internet, prêt de la Chapelle, de l'échansonnerie, entrée gratuite aux expositions permanentes pour les titulaires de la carte d'adhérent à l'ALCL, entre autres....
- La ville de Lunéville pour la subvention annuelle qui couvre les frais de fonctionnement, de communication de l'association : frais postaux, frais de campagne de dons, de vœux, accueil des AG, appareils et fournitures de bureau...
- Et bien évidemment vous tous adhérents et donateurs qui faites confiance aux administrateurs de l'association, qui soutenez fidèlement et généreusement les actions menées.

B – Les comptes 2022

La trésorerie au 31 décembre 2022 sur notre compte courant, ainsi que sur notre Livret Association et sur notre compte dédiés aux dons.

Compte Courant	Livret A Association
22 451, 38 €	70 848,66 €

C- Les principaux postes de recettes et dépenses en 2022

Le tableau remis aux membres de l'AG présente le détails des comptes 2022 et le comparatif 2021 ;

Les recettes :

- Les dons de l'action « Parrainage des arbres » : **12 929,64 €**
- Les dons pour le restauration du Château : **7 918,00 €**
- Les dons reçus via HelloASSO (restauration du Château) **700,00 €**
- Les adhésions (Renouvellement et nouveaux adhérents) **3 695,00 €**

Les dépenses :

- Participation de l'association à la numérisation de la statuaire d'Arion : **8 000 00 €**
- Frais postaux : **3 173,76 €**
- Frais d'impression : **1 411,20 €**
- Frais de réception CA, AG : **1 017,00 €**

A noter :

- L'augmentation encourageante de la collecte de dons, certainement liée à la nouvelle action de parrainages d'arbres qui s'inscrit dans les préoccupations très actuelles de la société nationale comme internationale.
- La valorisation du bénévolat 2335,71€ en baisse significative.
- La valorisation des prestations du CD 54 reste estimée à 15 000 € par année.

D - La méthode comptable :

Pour cet exercice, j'ai maintenu un suivi de trésorerie par une gestion et enregistrement strict des flux financiers « entrants/sortants », basé sur le rapprochement sur justificatifs entre les dépenses et recettes et les flux constatés et enregistrés auprès de la BPALC, banque qui abrite les comptes de l'association.

E – Créances et dettes

L'association n'a ni créance, ni dette, ni charges autres que celles du fonctionnement classique d'une association sans salariés, uniquement gérée par des bénévoles.

La Présidente remercie le trésorier Philippe TORCHET et soumet le rapport aux questions et demandes d'explication de l'assemblée.

Avant de donner la parole au vérificateur aux comptes nouvellement élu, la Présidente tient à remercier Michel PIERRE qui a tenu son rôle de vérificateur aux comptes sous le mandat de Marc DUBOIS avec conviction et rigueur. Pour symboliser la reconnaissance de l'association, Marie-France de Raucourt lui remet un petit cadeau.

La Présidente donner la parole à Thiéry ARMBRUSTER qui succède à Michel PIERRE en qualité de vérificateur aux comptes et fait la déclaration suivante :

« Mesdames, Messieurs,

Conformément à la mission qui m'a été confiée par décision du Conseil d'Administration du 17 mars 2023, j'ai vérifié les comptes de l'Association « Lunéville Château des Lumières », clos le 31 décembre 2022 et qui portait sur la période du 1^{er} janvier 2022 au 31 décembre 2022.

Tous les documents comptables nécessaires à mon examen ont été mis à ma disposition. J'ai pu ainsi effectuer dans de bonnes conditions tous les contrôles et vérifications en respectant les principes de diligence généralement admis. Les soldes en banque sont conformes aux extraits de comptes.

En conséquence, je vous propose d'approuver les comptes de l'exercice 2022 tels qu'ils vous ont été présentés.

En foi de quoi, j'ai rédigé le présent rapport. »

La Présidente remercie le trésorier Philippe TORCHET et le vérificateur aux comptes Thiéry ARMBRUSTER avant de soumettre le rapport financier aux questions puis à l'approbation de l'assemblée.

Le rapport financier n'appelant pas de questions particulières, il est soumis au vote de l'AG.

Décision N° 3 de l'Assemblée Générale Ordinaire de l'ALCL du 1^{er} juillet 2023

VOTE : POUR : 140 ABSTENTION : 0 CONTRE : 0

A l'unanimité des adhérents présents et représentés, l'Assemblée Générale réunie le 1^{er} juillet 2023 donne quitus au trésorier pour sa gestion régulière et sincère et approuve le rapport financier de l'exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022.

IV – COTISATIONS 2023

Depuis la décision de l'AG du 6/11/2021, la cotisation à l'association Lunéville Château des Lumières est fixée à 15€ minimum. Il faut rappeler que cette cotisation est soutenue généreusement par le Conseil départemental qui accorde aux adhérents, sur présentation de leur carte d'adhésion, un accès gratuit aux espaces restaurés, aux expositions permanentes et aux conférences. De plus, l'association étant reconnue d'intérêt général, l'adhésion s'ajoute au montant des dons et donne droit à réduction d'impôts.

La Présidente, s'appuyant sur l'avis du Conseil d'Administration en sa séance du 10 mai 2023, propose à l'assemblée de maintenir la cotisation au montant actuel de 15€.

Décision N° 4 de l'Assemblée Générale Ordinaire de l'ALCL du 1^{er} juillet 2023

VOTE : POUR : 140 ABSTENTION : 0 CONTRE : 0

A la majorité des membres présents et représentés, l'Assemblée Générale réunie le 1^{er} juillet 2023 décide, pour une durée qui expirera lors de la prochaine Assemblée Générale, de maintenir le montant de l'adhésion à l'association Lunéville Château des Lumières à 15 €.

V - ELECTIONS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Afin de procéder aux élections pour le renouvellement de cinq administrateurs, la Présidente présente les candidatures. Les noms des candidats sont projetés sur un écran.

Tous les adhérents ont été informés par les documents joints à l'invitation aux AG que les mandats de cinq administrateurs - Jean-Baptiste CHAPLEUR, Guy LEVIEUGE, Claude RICHARD, Jean-Marie-STOSZEK et Huguette VANTILLARD - arrivent à échéance des 3 ans statutaires.

En réponse à l'appel lancé avec l'invitation aux AG,

1) Seuls trois administrateurs sortants renouvellent leur candidature :

- ✓ **Guy LEVIEUGE** de Lunéville élu en 2020,
- ✓ **Claude RICHARD**, Lunévillois et administrateur depuis 2003,
- ✓ **Jean-Marie-STOSZEK** de Damelevières élu en 2020, élu au Bureau responsable RGPD.

2) Deux adhérentes et donatrices depuis des années, qui répondent aux exigences des statuts révisés qui viennent d'être votés, ont fait acte de candidature. Elles sont invitées à se présenter à l'assemblée.

- ✓ **Anne-Marie CREMEL**, de Lamath,
- ✓ **Françoise LAROSE** d'Hudiviller, déjà très impliquée dans l'association en tant que bénévole.

Conformément à l'art 10.2 §3 des statuts qui viennent d'être votés, le nombre de candidatures étant égal au nombre de postes à pourvoir, l'élection peut avoir lieu par un vote à main levée.

Décision N° 5 de l'Assemblée Générale Ordinaire de l'ALCL du 1^{er} juillet 2023

VOTE : POUR : 140 ABSTENTION : 0 CONTRE : 0

A l'unanimité, l'Assemblée Générale réunie le 1^{er} juillet 2023 au Château de Lunéville élit au Conseil d'Administration de l'association Lunéville Château des Lumières, pour un mandat de 3 ans renouvelable, les cinq adhérents suivants, à jour de cotisation, ayant fait acte de candidature :

Anne-Marie CREMEL

Françoise LAROSE

Guy LEVIEUGE

Claude RICHARD

Jean-Marie-STOSZEK

VI – POINT SUR LES PROJETS DU CHÂTEAU ET UTILISATION DES DONS

▪ **Sylvie DUVAL**, Vice-Présidente du Conseil Départemental, déléguée au Château de Lunéville, remercie les membres de l'association dont l'engagement la touche au fond du cœur. L'ALCL est précieuse pour le développement du château.

Elle a apprécié que la Présidente ait souligné que le travail de restauration doit se dérouler sur un temps long. La lenteur de la renaissance du château est souvent reprochée au Conseil Départemental. Et de s'appuyer sur l'exemple de la cathédrale de Reims toujours en travaux depuis 100 ans pour souligner son propos.

Elle remercie les associations qui « tricotent avec l'ALCL l'ensemble des actions menées ».

▪ **Les travaux de restauration de l'escalier d'Honneur Nord**

L'association Lunéville Château des Lumières a participé à cette restauration en lui dédiant 764 000€ des dons qu'elle a collectés depuis 2003.

La Lettre aux CO-Reconstructeurs N°15 publiée par l'association est consacrée en grande partie à restauration de l'escalier d'Honneur Nord.

Les études ont démontré que la restauration de l'escalier ne pouvait se faire sans celle de sa toiture. Les travaux ont commencé en novembre 2022 (Achèvement prévu en 2024).

Guillaume SADON présente la vidéo retraçant les travaux en cours du Grand escalier Nord et de sa toiture.

Ce montage vidéo réalisé par Agathe FREITAS a permis à chacun de visualiser la complexité, la technicité, la précision du travail des artisans d'art.

Guillaume SADON pour répondre à une question du public, précise que, les carrières de la pierre d'origine n'étant plus opérationnelles, la pierre utilisée pour l'escalier est une pierre de Bourgogne Massangis.

▪ **Myriam LOUELHI-PURINO**, Directrice-adjointe de l'éducation et des affaires culturelles au Conseil départemental de Meurthe et Moselle, en charge du Château de Lunéville, présente les projets à l'étude, les différentes opérations en cours, sur le site du château :

- ✓ La réfection du **corps central** permettra une circulation entre les deux ailes du château ,
- ✓ Les études sont en cours pour la restauration de la **salle des Trophées** qui bénéficiera de l'apport des dons de l'ALCL

- ✓ **La Cour d'Honneur** : dans le but d'obtenir une unité architecturale, ce projet est en lien avec la ville qui a un projet de requalification la place de la 2^{ème}DC.

La réfection de la cour d'honneur est tributaire du raccordement du château au circuit de chauffage urbain municipal. Les études sont complexes mais le chauffage urbain est une opportunité pour réaliser des économies substantielles d'énergie.

- ✓ **Le programme autour des métiers d'art** :

Actuellement la thématique des métiers d'art se développe autour du **miroir de toilette de la duchesse Elisabeth Charlotte** acquis récemment par le musée avec la création d'une nappe d'apparat pour le mettre en valeur.

Cette commande d'exception a fait appel à Pierre-Marie AGIN, un designer connu à l'international et a été réalisée collectivement et localement par deux ateliers professionnels - Maison Vuillaume (Mirecourt, Nancy) et Louise Aimard (Longwy) - et des établissements de formation (Lycée Paul Lapie, Conservatoire de la Broderie à Lunéville).

Ce projet piloté par le musée sous la houlette de Thierry FRANZ a donné lieu à une très belle exposition au château qui s'est ouverte le 24 juin et met en dialogue les collections du musée et la création contemporaine.

En réponse aux questions concernant la statue de Lasalle, Myriam LOUELHI-PURINO a rappelé que cette statuaire militaire n'a pas de connexion directe avec l'histoire du château mais qu'installée depuis la fin du XIXe siècle elle a tout de même un lien avec l'histoire du site et avec la ville de Lunéville. Dans le cadre du programme de rénovation des cours, une discussion est en cours avec la mairie de Lunéville pour son déplacement place de la 2e Division de Cavalerie ; mais il n'est pas question d'une restauration.

Guillaume SADON précise qu'en 2024 il n'y aura pas d'exposition temporaire afin que Thierry FRANZ, responsable du musée, et son équipe puissent se consacrer au projet scientifique global : Château-musée historique du XVIII^{ème} avec des touches contemporaines.

Valérie DIDIER, conseillère municipale, remercie la présidente et les bénévoles puis salue le travail accompli depuis 20 ans par l'association.

Bruno MINUTIELLO, Président de la Communauté de Communes du Territoire de Lunéville à Baccarat (CCTLB),
Conseiller Régional Grand Est.

Représentant Franck LEROY, Président de la Région Grand Est, Bruno MINUTIELLO exprime la grande importance pour la collectivité territoriale Grand Est de la rénovation du Château de Lunéville.

- ✓ La restauration du Château de Lunéville est très importante pour la région et le département, pour Lunéville et le Lunévillois.
- ✓ Pour le Conseil Régional, le château fait partie d'un circuit touristique, comprenant entre autres la Place Stanislas, la cristallerie de Baccarat ..., qui n'a pas de frontières avec Strasbourg.
- ✓ Le Lunévillois est une terre de métiers d'art, faïence, cristal, broderie...

Bruno MINUTIELLO remercie le département pour le travail extraordinaire accompli pour le château, un joyau architectural, le 6^{ème} monument de France par ses dimensions.

- ✓ Le département pilote très bien sa restauration et son projet de développement avec l'ALCL et les associations partenaires

Bruno MINUTIELLO ajoute que la CCTLB est attaché au développement du tourisme

- ✓ L'association fonctionne bien ; il félicite et remercie l'association pour sa bonne tenue morale et financière.

Francine ROZE, qui fut conservatrice du musée Lorrain de Nancy, interroge les intervenants sur la connexion entre les projets du musée Lorrain et ceux du château de Lunéville

Myriam LOUELHI-PURINO répond qu'il existe un partenariat entre ville de Nancy et le département, un rapprochement pour des prêts de collections et une collaboration scientifique entre les deux musées.

Bernard L'HÔTE, Président de l'association du Rucher du Château, est heureux de participer à notre assemblée d'autant que certains membres de notre association font partie de la sienne. Nos associations sont étroitement liées puisque les bénéfices des produits de la vente du miel alimentent les dons pour la restauration du Château. A ce titre il remet ce jour un chèque de 1343€.

Par ailleurs l'association du Rucher du Château souhaite parrainer un arbre, un tilleul Cordata, espèce particulièrement mellifère, pour la somme de 1000€.

La Présidente se réjouit du fructueux partenariat entre les deux associations, et au nom de l'association, remercie chaleureusement Bernard L'HÔTE et l'association Rucher du Château.

L'ordre du jour étant épuisé, la Présidente Marie-Danièle CLOSSE remercie l'assemblée, les intervenants et clôt l'Assemblée Générale Ordinaire de ce 1^{er} juillet 2023 à 12h20.

La Présidente invite l'assemblée à poursuivre cette rencontre à l'échansonnerie par un moment convivial en partageant un punch lorrain fait maison.

Elle rappelle et précise aussi le programme des activités proposées aux adhérents et donateurs après la tenue des Assemblées Générales :

- **13-15h : Un déjeuner-buffet XVIII^{ème} siècle** à l'Echansonnerie pour les 40 personnes inscrites. (Restaurant Le Petit Comptoir Lunéville).
- **15h-18h :**

1-Visite du chantier de restauration de l'escalier d'Honneur nord (2 groupes 15h-16h30 ;16h30-18h)

2-Visite guidée de l'exposition « Paraître, Beautés en représentation du 18^{ème} au 21^{ème}» : Thierry FRANZ, commissaire de l'expo, commentera l'exposition de l'été. (2 groupes 15h-16h30 ;16h30-18h)

NB : Visites **chantier de restauration** en alternance avec visite de **l'expo « Paraître, Beautés en représentation)**

3-Atelier d'initiation à la sylvothérapie, (10/12 personnes), conduit par Lucie COUPE dans le parc des Bosquets

4-Visite libre des autres expositions au château : expo permanentes, de l'association des faïences, du conservatoire,

5- Visite libre du parc des Bosquets.

A Lunéville le 16 juillet 2023

PV établi en 9 pages + 1 annexe financière

La Présidente de l'association

La Secrétaire de l'Assemblée Générale

Tampon de l'association

Marie-Danièle CLOSSE

Marie-France de RAUCOURT